



Séance du comité VS02, 27.03.2021, 9h00, Secrétariat de la Fédération, 4800 Zofingen

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche

Excuses :

Début : 08h55

Avant la séance officielle, le comité visite les locaux utilisés par Petits animaux Suisse (secrétariat, shop Tierwelt, archives, musée).

1.1 Séance du comité VS02 du 16 janvier 2021

Décision : C'est à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 16.01.2021 est approuvé.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste est à jour et sera actualisée après la séance de ce jour.

2. Communications / Urs Weiss

2.1 Remerciements

Urs Weiss informe que les documents mis à dispositions des fédérations cantonales, sociétés et clubs (concernant l'organisation d'une assemblée générale par écrit) sont appréciés et utilisés.

2.2 Informations générales

Urs Weiss parle brièvement d'un article dans le magazine « VgT » (Verein gegen Tierfabriken /Société contre les fabriques d'animaux) qui critique les cages destinées aux écoles de Lapins de race suisse.

3. Communications / Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires en suspens

La liste sera actualisée après la séance de ce jour.

3.2 Remerciements

Sandra Lanz n'a pas de remerciements à annoncer.

3.3 Mutations

L'association des vétérans de Volailles de race Suisse a été dissoute. Sandra Lanz rappelle - une fois de plus - que les dissolutions de sociétés doivent être annoncées au secrétariat avant fin juin pour la fin de l'année en cours. La procédure de dissolution est expliquée en détail sur l'Intranet, car toute dissolution doit être conforme aux exigences légales (Code civil suisse et statuts de PAS).

3.4 Cours / FSIP

L'offre des différents cours a été publiée. Cette année (2021), la Fédération propose un cours supplémentaire.

Le cours FSIP (formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle) a commencé le 26.03.21(online). 8 participants (membres et non-membres de PAS) suivent le cours en entier, quelques personnes se sont inscrites qu'à certains modules.

En collaboration avec la division d'Oiseaux d'agrément Suisse, deux cours (certificat de connaissances professionnelles) sont en préparation.

4. Communication des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Reto Jordi explique que l'organisation d'un éventuel Championnat Suisse est actuellement au centre des préoccupations de la division. Un autre sujet de préoccupation est la fiche thématique de l'OSAV. Il s'agit de mettre les dispositions légales en application (en utilisant le parc existant et d'éventuels délais de transition) tout en minimalisant les charges financières pour la division. Le comité a finalisé et approuvé le concept dans sa séance du 8 février dernier.

Les dispositions légales ne permettant pas l'organisation d'une Conférence des présidents et préposés (CPP) classique, le comité a choisi un genre de « conférence par téléphone ». L'invitation à la CPP et le nouveau concept d'expositions ont été distribués par le secrétariat de la Fédération en date du 24 mars 2021.

Le comité a pour objectif de garantir un niveau d'information élevé malgré la situation pandémique. Les différents membres du comité assurent un service « Hotline ». Les questions ainsi que les réponses seront protocolées et publiées sur le site Internet de la division. OAS espère faciliter ainsi les opinions pour l'assemblée des délégués.

4.2 Pigeons de race Suisse

Le comité de la division de PRS a rencontré Urs Weiss le 13 mars 2021 pour une discussion sur l'avenir (financier) de la Fédération et de PRS. Christian Knuchel recommande une telle rencontre à tous les responsables des autres divisions.

La mise en œuvre des dispositions prônées dans les fiches thématiques sera traitée lors de la séance du comité du 24.04.21. Il est prévu d'impliquer la Commission technique, les juges et éleveurs à l'occasion d'une « exposition test » qui vise à réduire les craintes relatives aux nouvelles dimensions des cages d'expositions.

Une rencontre entre PRS et le vétérinaire cantonal bernois Dr. Vétérinaire Reto Wyss est agendée pour le 7.05.2021. Les dispositions à appliquer dans le cadre du jubilé à Thoune feront l'objet d'une discussion.

Tenant compte de la situation sanitaire et des exigences légales, la journée des éleveurs du 08.05.2021 a été déplacée au 14.08.2021.

PRS organise un cours de base en date du 11.09.2021 à Sursee.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche résume la dernière séance du comité. Les préparatifs pour la journée des préposés et des éleveurs (08.05.21 à Herzogenbuchsee) touchent à leur fin. S'il ne devait pas être possible de l'organiser comme initialement agendée au courant du mois de mai, cette manifestation sera repoussée (en fin d'été/début d'automne 21).

La Commission de formation s'occupe de l'organisation de différents cours. Les cours en Romandie débutent en juin et ceux de la Suisse alémanique à la fin de l'été, voire au début de l'automne. Le règlement d'exposition pour la Nationale à Winterthour a été modifié, la catégorie « mutations » y a été supprimée. L'année passée un seul couple avait été inscrit dans cette catégorie.

Le règlement tient également compte des exigences des fiches thématiques (exposer les pintades, dindes, volailles d'ornement et cailles au moins par 2).

A l'occasion de la prochaine assemblée des délégués (AD), une modification des statuts sera proposée afin de simplifier le contrôle des cartes de vote (CPP et AD).

Le parc d'exposition se trouve depuis peu chez Markus Grütter à Sempach. Toutes les fédérations cantonales peuvent emprunter le parc à condition de respecter la quantité minimale (min. 1 camion, pas d'emprunt par palette possible). De plus amples renseignements seront publiés dans le nouveau magazine (Petits animaux – MAG) et mis en ligne sur le site Internet.

La division cherche un successeur à Gabi Maurer qui a démissionné de sa fonction de secrétaire de la division. Toute personne intéressée de reprendre ce mandat est priée de s'annoncer auprès du Président de la division.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que les préparatifs pour l'exposition des lapins mâles ne sont pas terminés, quelques adaptations s'imposent.

5 experts fraîchement diplômés complètent les rangs des experts cunicoles. Pour des raisons d'âge, 7 personnes ont demandé leur mutation sur la liste des experts qui ne sont plus en fonction.

La réalisation de la Conférence des présidents et préposés de LRS doit absolument avoir lieu. Toutefois, la situation pandémique pourrait empêcher la réalisation le 24.04.21. Pour être parée à toute éventualité, la division prévoit différentes solutions (repousser la date, limiter le nombre de représentants par club à une seule personne). Les documents y relatifs seront envoyés après les fêtes de Pâques.

Peter Iseli présentera les micro-chips et l'appareil de lecture pendant la pause-café du comité.

5. Communication Tierwelt / Peter Iseli

5.1 Marche des affaires et bouclage annuel 2021

Peter Iseli constate que l'équipe de la «Tierwelt» a trouvé son rythme de travail après le départ du rédacteur en chef. Oliver Loga, rédacteur en chef «ad intérim» est non seulement apprécié par les employés mais aussi par ZT Medien.

Tous les rédacteurs des divisions ont signé les nouveaux contrats de travail.

Le recul du nombre des abonnés est inquiétant. Les « abonnements à l'essai » sont eux en progression.

Le chiffre d'affaire en relation avec les annonces commerciales a été amélioré. Les petites annonces elles sont en chute libre.

Les comptes 2020 prévoient un bénéfice.

Les membres de Petits animaux Suisse seront informés de la même manière que l'année dernière.

5.2 L'organe de publication officiel à partir du 1er avril 2021

La revue « L'éleveur de petits animaux » sera éditée dans une nouvelle forme et sous un autre nom. La présentation a été revue et adaptée, la qualité du papier est identique à celle de la « Tierwelt », la page de titre comportera des gros titres, les rapports des lecteurs seront mieux structurés, le nombre de procès-verbaux sera diminué, les publications des sections pourront être plus brèves, du fait qu'un calendrier d'exposition est intégré au magazine. Ce calendrier existe également sous forme électronique, il sera à la disposition de tous les clubs, sections et fédérations cantonales et garantira une meilleure diffusion des informations (plus rapide et plus simple). La planification avance, toutefois un grand nombre de détails devra encore être réglés, (rythme de parution, digitalisation etc.). Peter Iseli compte sur de nombreux retours de la part des lecteurs.

5.3 L'avenir de la « Tierwelt »

Urs Weiss présente des chiffres sur l'évolution de la revue «Tierwelt» en version papier, en version digitalisée (derniers 12 mois), mais également des informations concernant les annonces (2020 et les deux premiers mois 2021), statistiques sur les flux entrants et sortants, état des discussions et tractations, problèmes, planification des recettes, contributions de garantie, informations sur les perspectives en matière de diffusion, de portée financière et de résultats des coûts, le tout étayé en détail par des chiffres.

Existe-t-il des alternatives à la vente de la « Tierwelt » ? Tenant compte des chiffres présentés et d'autres réflexions sur le principe, il s'avère que se débrouiller seul n'est pas possible ou seulement possible avec un risque injustifiable.

La présentation (plutôt optimiste) démontre :

- Aucun renversement de tendance n'est prévisible, des investissements élevés devraient être réalisés pour lesquels aucune ressource financière n'est disponible.
- La situation actuelle du marché est trop incertaine pour attendre avec la vente de La Tierwelt.

La majorité du comité est d'avis que la continuation de la Tierwelt de façon autonome n'est pas conseillée. Tout d'abord, il n'y a pas d'avenir avec des perspectives positives et un manque de compétences nécessaires.

Conclusions :

- Le déclin des petites annonces ne s'arrête pas
- Un déclin difficile à enrayer
- Investissement dans le repositionnement (en millions) à réaliser d'urgence
- Développement d'un nouveau concept Tierwelt urgent
- Le concept éditorial doit être orienté vers des marchés en croissance (bien-être des animaux, protection de la nature et de l'environnement, etc.)
- La gestion (gestion de la rédaction et de l'édition) doit provenir d'une seule source.
- Une plus grande expertise et compétence professionnelle est requise de notre part (les compétences devraient être "achetées").
- Le risque entrepreneurial est trop important pour poursuivre le projet « Tierwelt » sous cette forme.
- Il est urgent d'agir.

Le comité souhaite continuer les tractations pour une vente. Si un accord devait être trouvé (contrat de vente), il sera soumis à l'approbation des délégués de Petits animaux Suisse.

6. Affaires courantes Petits animaux Suisse

6.1 Adhésion à l'Union Suisse des Paysans - USP

Décision : Le comité approuve l'adhésion à l'Union Suisse des Paysans aux conditions proposées.

L'USP rendra sa décision définitive le 20.04.2021.

6.2 Externaliser le Shop

L'externalisation du Tierwelt-Shop est fréquemment sujet à discussions. Afin de se faire une opinion, une offre a été demandée à une entreprise externe.

Cette offre compte avec 20% de frais fixes en plus. Des synergies avec d'autres activités du shop ne seraient plus possibles (gestion des adresses, envois etc.). Actuellement, les membres de la Fédération reçoivent leurs commandes dans un délai très court. Il est constaté que des rappels doivent être envoyés pour un grand nombre de factures.

6.3 Commission IT Petits animaux Suisse / élections

Le comité nomme les membres de la commission IT.

Décision : Le comité nomme Peter Iseli (Président), Michael Hauser (LRS), Tony Binggeli (OAS), Christoph Uebersax (PRS) ainsi qu'Andreas Ehrismann (VRS) en tant que membres de la commission IT.

Cette commission est entre autres chargée de poursuivre le développement de la gestion des membres et du programme d'exposition, mais elle se voit également confié l'image générale de Petits animaux Suisse. De plus, elle devra remettre en question l'utilisation du programme "Abacus". La commission est responsable de l'ensemble de l'informatique de la Fédération.

6.4 Nouvel outil

En analogie au calendrier des expositions, d'autres manifestations pourront être annoncées. Elles seront mises en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse et publiées dans le nouveau magazine.

Sandra Lanz prie les divisions d'annoncer leurs manifestations. L'outil informatique est prêt à l'utilisation. Les annonces sont revues et éventuellement adaptées par le secrétariat avant d'être mises en ligne.

6.5 Avenir du musée

Le comité est d'avis que le musée n'a plus sa place chez Petits animaux Suisse et que les locaux d'entreposage devront être résiliés. La dissolution du musée devra se faire dans le respect du règlement. La procédure exacte sera déterminée lors de la prochaine séance du comité. Tous les sponsors auront la possibilité de récupérer leurs donations.

7. Finances / Anja Marquardt

7.1 Bouclement 2020 (Annexe)

Anja Marquardt explique la composition du bilan, mais également les détails de chaque compte du fonctionnement.

Le bénéfice de l'année 2020 s'élève à CHF 31'150.20. Le budget prévoyait une perte nette de CHF 180'900.00.

Décision : C'est à l'unanimité que le comité approuve les comptes 2020 à l'intention de l'organe de révision.

La révision sera discutée le 01.04.21 à 15 heures (online).

7.2 Collaborations envisagées

Selon la demande du comité, Sandra Lanz a pris contact avec une société d'assurance au sujet d'une collaboration éventuelle.

Il est proposé d'élargir la recherche à d'autres entreprises (importateurs d'automobiles, chaîne de magasins, magasins spécialisés etc.) afin de trouver des sponsors supplémentaires.

8. Relève et jeunesse / Stefan Röthlisberger

8.1 Journée des préposés à la jeunesse

La journée des préposés aura lieu le samedi 29.05.2021 à Oberdiessbach. Monica Henry fonctionnera comme traductrice.

8.2 Championnat des jeunes éleveurs 2022

Dès que possible (conformément aux dispositions sanitaires), une séance sera agendée pour organiser le championnat des 15 et 16.01.22

9. Protection des animaux / Stefan Röthlisberger

9.1 Dernière version des fiches thématiques

Les fiches thématiques concernant les expositions de petits animaux sont mises en ligne sur le site de l'OSAV. Les organisateurs d'expositions et de bourses sont invités de mettre ces exigences en pratique. Les services vétérinaires cantonaux ne procéderont pour le moment qu'à quelques contrôles ponctuels (à condition que des expositions et bourses puissent être organisées). A partir de 2022, les services vétérinaires appliqueront les dispositions légales sur la protection des animaux tout en tenant compte des fiches thématiques en vigueur. Dans des cas justifiés et après consultation du service cantonal concerné, un délai de transition pourra être accordé. L'édition spéciale de « L'éleveur de petits animaux – Expositions de petits animaux / Bases pour des expositions respectueuses des animaux » se réfère aux fiches thématiques de l'OSAV 18.1/18.2/18.4/18.5). La revue spéciale est parue le 25 mars 2021 et a déclenché de nombreuses réactions parmi les éleveurs et sociétés.

Stefan Röthlisberger informe que la Confédération prendra éventuellement en charge une partie des coûts d'acquisition des nouvelles cages/boxes. Il est suggéré que les divisions Oiseaux d'agrément et Pigeons de race Suisse déterminent le nombre de cages à remplacer, ainsi que le coût de cet investissement afin de procéder à une demande de subvention commune. Une demande sera également adressée à l'association « Swisslotto ».

Urs Weiss souligne que l'édition spéciale de « L'éleveur de petits animaux » (no 12 du 25.03.2021) démontre clairement que l'Ordonnance sur la Protection des animaux lors de l'élevage produit un effet dissuasif. Certaines races (exemple : les boulangers) pourraient être interdites d'élevage et d'exposition. Une décision concernant une race complète n'est pas admissible, il faut tenir compte de chaque individu et non de toute une race. Il faut uniquement que l'interdiction porte sur des individus trop typés. Les races énumérées dans les fiches thématiques seront examinées de manière plus approfondie lors des expositions.

Il est objecté que la distinction pour "la détention exemplaire de petits animaux" est souvent limitée aux installations de petits animaux en tant que telles. Cependant, l'environnement doit également être maintenu de manière exemplaire. Le profane s'attend à ce que les installations d'hébergement des animaux soient excellentes et l'impression générale est souvent décisive. À cet égard, le retour d'information à Petits animaux Suisse est souvent mauvais et nuit ainsi à la réputation de la Fédération et des éleveurs.

Stefan Röthlisberger rapporte la plainte déposée contre un éleveur possédant une installation avec distinction. Son installation se trouve en zone d'habitation et est soumis à

de dispositions légale particulières. Cet éleveur devra s'adresser à Petits animaux Suisse afin d'obtenir une aide juridique.

9.2 Membres de la Commission protection des animaux

Toutes les personnes proposées sont élues. La division OAS proposera ultérieurement un candidat.

Décision : Les candidats suivants sont nommés à l'unanimité : Dr. médecin vétérinaire Heinrich Binder, Andreas Ehrismann, Dr. Sabine Gebhardt, Reto Giacometti, Christian Knuchel, Marco Mehr, Stefan Röthlisberger (Président).

Les nouveaux membres de la commission seront informés par courrier de leur nomination. Stefan Röthlisberger souhaite connaître les adresses mails de ces membres.

Les présidents des divisions sont invités à annoncer des sujets qu'ils souhaitent voir traités par la commission. L'annonce devra se faire au comité de Petits animaux Suisse.

Sandra Lanz informe qu'un membre a demandé une prolongation de délai avant le deuxième contrôle (Conseils à la protection). Le contrôle devra-t-avoir lieu avant la fin du mois de juin.

10. Assemblée des délégués (AD) 2021

10.1 Informations

L'AD est prévue le 12.06.21 à Schwanden/GL. Les locaux sont spacieux et permettent le respect des distances sanitaires. La décision quant à la réalisation de l'AD ou de son report sera prise dans le cadre de la prochaine séance du comité le 21.04.21.

10.2 L'ordre du jour

L'ordre du jour est contrôlé et des modifications y sont apportées.

11. Demandes : manifestations, SKN, jeunesse

Aucune

12. Divers / Urs Weiss

12.1 Délégations

Aucune

12.2 Assemblées cantonales des délégués

Beaucoup d'assemblées se tiendront par écrit.

La prochaine séance du comité de PAS se tiendra le 21.04.21. La séance VS 04 du 07.07.2021 est avancé au 06.07.2021.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 14h10.

Urs Weiss remercie les participants de leur discussion axée sur les objectifs et souhaite bonne route à toutes et tous.

Le Président

Urs Weiss

La Secrétaire

Monica Henry